

Le Dictionnaire juridique des transitions écologiques



Un ouvrage ambitieux qui s'adresse à celles et ceux, juristes ou non, appelés à manier le droit sur le chemin des transitions écologiques.

Directeur adjoint du Centre de documentation et de recherches européennes (CDRE) à Bayonne, Fabrice Riem représente le Centre Lascaux sur les transitions auprès de la Fondation Michel Serres. Il a participé à ce titre à l'élaboration d'un Dictionnaire juridique des transitions écologiques qui visite un certain nombre de concepts relevant du droit comme des autres sciences, exactes, sociales ou humaines. L'exploration de ces concepts montre que les transitions écologiques pourront difficilement s'inscrire de façon significative dans les faits si elles ne sont pas accueillies par le droit. Le solide comité scientifique, dont faisaient partie Fabrice Riem et son collègue de l'UPPA Alain Bernard, a mobilisé un réseau de plus de cent vingt chercheurs français et étrangers. Cet ouvrage s'inscrit dans le prolongement du projet « Ecological transitions and integrated agri-food systems » (ETIAS) portant sur l'évolution des systèmes agricoles et alimentaires à l'échelle des territoires.

> Dictionnaire juridique des transitions écologiques, sous la direction scientifique de François Collart Dutilleul, Valérie Pironon et Agathe Van Lang. Institut Universitaire Varenne. 2018.